

SORTIES JOURNEES SKI, SAISON 2024/2025

PLANNING SKIMANIA DU 23/11/24 AU 04/05/24

Le CSE vous propose l'intégralité des journées ski proposées pour notre prestataire Skimania.

Retrouvez toutes les informations (dates, destinations, lieux de RDV...) et la brochure sur

www.skimania.com/journee-ski

www.skimania.com/infos-pratiques/points-de-departs

Une journée skimania, c'est quoi ?

Choisir sa journée ski avec SKIMANIA, c'est choisir le confort et le principe d'une organisation « clef en main » avec des journées « tout compris » :

- Le transport en car grand tourisme au départ de Lyon
- Le forfait de remontées mécaniques pour la journée
- L'accompagnateur Skimania en charge de la logistique
- L'assistance secours sur piste

Les journées Express Sud ou Nord :

Les journées « Express » sont idéales pour les stations situées à moins de 3H00 de route de Lyon.

Les cars partent entre 6h30 et 7h00 et arrivent en station aux alentours de 9H30.

Ils repartent de la station entre 16h00 et 16h30 pour arriver vers 19H00 à Lyon.

Les journées Maxi :

Un max de ski pour un max de plaisir ! Pour les stations situées à plus de 2h45 de Lyon.

Départ de Lyon entre 5h30 et 6h, arrivée en station vers 8h30/9h.

Départ station entre 17h00 et 18h, arrivée à Lyon vers 20h/20h30 (le car repart 9h après l'arrivée en station).

INSCRIPTIONS obligatoires au bureau du CSE lors des permanences :

Lors de votre inscription, merci de préciser :

- **Le lieu, la date et le point de ramassage**
- **Le nom, prénom, date de naissance et numéro de téléphone de chaque participant.**

Tarifs	Prix CSE	Prix invité
Adulte et enfant + 16 ans	Prix Skimania -40%*	Prix Skimania -1,5€*
Enfant - 16 ans	Prix Skimania -50%*	
Non skieur	Prix Skimania -40%*	
Assurance annulation**	2,5€/pers	4,5€/pers

* **Pour bénéficier de la remise, il faut impérativement s'inscrire au CSE.**

* Prix arrondi à l'euro supérieur.

** assurance en option : si non souscrite, le prix réel sera dû en cas d'annulation

Attention, les mineurs de -16 ans doivent être accompagnés.

Pour les mineurs entre 16 et 18 ans, une autorisation parentale doit être remplie et remise à l'accompagnateur le jour de la sortie.